

Rivage BILAN D'ACTIVITE 2021



Le programme d'action 2021 a été possible grâce au concours de



1	Animation du SAGE de l'étang de Salses-Leucate	2
1.1	Concertation et planification	2
1.1.1	Secrétariat et animation de la CLE	2
1.1.2	Gouvernance avec les programmes de gestion connexes	3
1.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du SAGE	3
2	Animation du 3^{ème} CONTRAT D'ETANG	4
2.1	Concertation et planification	4
2.2	Mise en œuvre du 3^{ème} contrat d'étang.....	4
3	Mise en œuvre des volets qualité de l'eau du SAGE et du 3^{ème} CONTRAT D'ETANG	5
3.1	Amélioration des connaissances.....	5
3.1.1	Etudes spécifiques.....	5
3.1.2	Poursuite des suivis du milieu	8
3.2	Amélioration de l'état des masses d'eau du bassin versant	11
3.2.1	Opérations menées par RIVAGE.....	11
3.2.2	Suivi des opérations menées hors MO RIVAGE dans le cadre du contrat d'étang.....	12
4	Mise en œuvre de la STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES.....	15
4.1	Concertation et planification	15
4.1.1	Secrétariat et animation des instances de concertation.....	15
4.1.2	Animation des groupes de travail pour la mise en œuvre de la SGZH	15
4.1.3	Veille à la cohérence des politiques publiques	16
4.2	Mise en œuvre des orientations de gestion de la SGZH	16
4.2.1	Actions territorialisées	16
4.2.2	Actions transversales	18
4.2.3	Autres actions.....	19
5	Mise en œuvre de projets agro-environnementaux.....	20
5.1	Concertation et planification	20
5.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du PAEC.....	20
5.3	Elaboration d'une stratégie agricole dans le cadre de la CLE	20
5.3.1	Etudes réalisées dans le cadre de la Stratégie agricole	20
5.3.2	Concertation dans le cadre de la Stratégie agricole.....	21
6	Mise en œuvre des DOCOB NATURA 2000	22
6.1	Natura 2000 sur les sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate	22
6.1.1	Concertation et planification	22
6.1.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob	23
6.2	Natura 2000 sur le site du fort de Salses.....	30
6.2.1	Concertation et planification	30
6.2.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob	30
7	Gestion du syndicat RIVAGE	32
7.1	Planification	32
7.1.1	Mise en place de la GEMAPI.....	32
7.1.2	Définition des objectifs annuels/pluriannuels de RIVAGE dans le cadre de sa stratégie d'action..	33
7.2	Mise en œuvre des orientations de gestion définies	33
7.2.1	Gestion du syndicat.....	33
7.2.2	Communication et sensibilisation	34

1 Animation du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

1.1 Concertation et planification

1.1.1 Secrétariat et animation de la CLE

Organisation et participation aux réunions de CLE

Dans le cadre l'animation du SAGE, une CLE élargie a été réunie le 7 mai à Port-Leucate pour une réunion commune SAGE/SGZH. Cela a permis une présentation du Bilan d'activité SAGE 2020 et du programme d'action SAGE 2021, ainsi qu'une restitution synthétique des suivis réalisés sur la lagune. La présentation et le CR de la réunion sont joints en Annexes 1-1 et 2.

Ordre du jour :

- I. Bilan et programme d'actions SAGE
- II. Avis de CLE (SDAGE, PGRI)
- III. Bilan et programme d'actions SGZH
- IV. Actualités et Questions diverses

Comme les acteurs des instances de concertation CLE et Comité de pilotage de la SGZH sont sensiblement les mêmes, le choix a été fait de regrouper les réunions pour ne pas sur-solliciter les partenaires. La difficulté de réunir des personnes en présentiel en raison de la COVID rend ce choix d'autant plus pertinent. Dans la mesure du possible ce type d'organisation sera reconduit sur les années à venir.

Suite aux élections régionales et départementales de juin, un arrêté de modification a été préparé. Il a été signé le 13 septembre 2021. A noter la démission d'un membre de la CLE en fin d'année, l'arrêté modificatif a été signé en 2022. (cf. Annexes 1-3 et 4)

Analyse technique et animation de la CLE dans le cadre de demande d'avis

La CLE a été sollicitée pour donner son avis sur 7 dossiers en 2021. Ces avis sont répartis en 2 catégories : avis de CLE (dossier Loi sur l'Eau) et consultation en tant que Personne Publique Associée ou expert de territoire avec les autres documents de planification (Natura 2000 ou zones humides).

Les 3 dossiers pour lesquels la CLE a été consultée pour simple avis technique :

- Etude scientifique IFREMER avec mise en place d'un corps mort dans l'étang de Salses-Leucate : avis favorable.
- ZSGZH - mis en place d'un ANC à Saint-Hippolyte : avis favorable.
- Régularisation de forages de camping à Le Barcarès : demande de compléments, dossier insuffisant en gouvernance avec le SAGE des nappes du Roussillon.

Les 4 dossiers pour lequel la CLE a émis un avis (cf. Avis en Annexes 1-5 et 6) :

- Travaux de mise aux normes de la STEP de Le Barcarès : avis favorable du bureau avec remarques.
- SDAGE RMC 2022-27 : avis favorable de la CLE avec remarques.
- PGRI RMC 2022-27 : avis favorable de la CLE.
- Travaux sur la RD83 pour mise en place d'un giratoire à Le Barcarès : avis favorable avec remarques.

A noter, suite à un jugement du tribunal administratif, la relance de la consultation par les services de l'État sur le projet Ila Catala tel que présenté en 2019. Comme le projet n'a subi aucune modification, l'avis initial a été conservé.

1.1.2 Gouvernance avec les programmes de gestion connexes

D'autres groupes de travail et/ou de concertation ou de pilotage ont été animés dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, mais ce travail sera décrit dans les chapitres correspondants.

Participation aux CLE et échanges techniques avec les autres SAGE du territoire et limitrophes (interSAGE ou CDE)

- Echanges techniques et gouvernance inter-SAGE avec le SAGE des nappes Plio-quaternaires du Roussillon sur des dossiers communs et participation à la CLE du 20 mai.
- Inter-SAGE 66 : le 7 janvier, groupe de travail sur la définition de la disponibilité de la ressource en eau.
- Comité sécheresse 66, les 5 mai et 10 juin : bilan 2020, État des lieux des masses d'eau et mesures de restriction.

Participation aux réunions de concertation et échanges d'informations avec les autres outils de gestion (SRCE, Parc Marin, SCOT et autres documents d'urbanisme, ...) ou supraBV

- Webinaires des Présidents de CLE, le 24 mars, et de la commission Géo Côtiers-Ouest, le 15 avril, portant notamment sur le SDAGE et le PGRI 2022-27
- Webinaire Journée SAGE de l'ensemble du réseau national le 3 juin sur l'identification et la préservation des ressources stratégiques en eau potable du bassin.
- Echanges avec le syndicat de l'Agly : cf. gouvernance avec le SMBVA et actions sur le Plan pluriannuel de restauration pour les aiguilles de Saint-Hippolyte.

1.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du SAGE

La mise en œuvre des orientations de gestion et des dispositions du SAGE se fait à travers la mise en œuvre du troisième contrat d'étang.

2 Animation du 3^{ème} CONTRAT D'ETANG

2.1 Concertation et planification

Dans le cadre de la restitution de l'avancement des travaux programmés

- Animation du Comité d'étang (= CLE) en charge du suivi opérationnel du troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate

Le bilan final du troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate a été présenté en comité d'étang le 17 septembre 2021 (Annexe 2-1 : Bilan Contrat d'étang 3, PPT et CR réunion COFIL). Il n'y a pas de perspective d'engagement partenarial suite au bilan d'un contrat ? Ceci est en lien avec l'exigence Agence de l'Eau que ne validera pas de nouveau contrat avant la fusion de RIVAGE avec l'Agly. C'est donc la première fois depuis 20 ans qu'aucune nouvelle contractualisation n'est en cours de négociation.

Rivage avait proposé – sans succès – de s'engager dans un accord cadre ou tout autre type de convention pluriannuelle avec les partenaires financiers pour maintenir la dynamique (Agence de l'Eau, Région Occitanie, ...). Dans l'attente de l'évolution de la situation, RIVAGE poursuivra l'animation du territoire dans l'objectif partagé du maintien de la qualité de la masse d'eau et de gestion durable des zones humides, des habitats et des espèces

2.2 Mise en œuvre du 3^{ème} contrat d'étang

Pilotage de la phase de mise en œuvre du troisième contrat

Le tableau de bord technique et financier complet sur les actions programmées dans le troisième contrat d'étang a régulièrement été tenu à jour. Les dernières versions sont jointes en Annexe 2-2 de ce bilan.

Dans le cadre de l'animation du contrat d'étang et de la tenue à jour du tableau de bord ; un point a été fait régulièrement avec les différents porteurs de projet.

Les principaux éléments de ce bilan :

- Volet 1 : opération principale programmée dans ce volet (acquisition de connaissances du rôle de nurserie de la lagune) n'a pas abouti. Une étude a été lancée sur un sujet similaire (Connexstere) mais elle n'a pas été intégrée dans le bilan financier.
- Principaux retards du contrat en lien avec volet II mais pas beaucoup d'opérations abandonnées (principalement aires de remplissage sécurisées)
- Avancement important sur le volet zones humides (volet III) : 8 plans de gestion en cours de mise en œuvre (7) ou d'élaboration (1)
- Avancement important des opérations en lien avec conchyliculture (volet IV) grâce au GALPA EMA (mobilisations de fonds FEAMP)
- Taux de réalisation des opérations 86% et taux de réalisation financière 79%
- Très fort taux d'autofinancement à part pour le volet IV (animation, biodiv., métiers de la mer) qui était bien cofinancé (UE, AE, Région)
- Plus gros contributeur : PMMCU (petit cycle de l'eau) et RIVAGE.

3 Mise en œuvre des volets qualité de l'eau du SAGE et du 3^{ème} CONTRAT D'ETANG

Les Volet I et II du troisième contrat d'étang étaient dédiés à l'amélioration des connaissances sur la masse d'eau (Volet I) et la participation à l'atteinte du bon état des masses d'eau du bassin versant (Volet II). Les opérations engagées dans le cadre du troisième contrat qui s'est terminé en 2020 ont été évidemment poursuivies et le point est fait ci-dessous.

3.1 Amélioration des connaissances

3.1.1 Etudes spécifiques

Mieux connaître le territoire pour définir les actions limitant les apports de polluants diffus

Suite au travail qui avait été fait en 2019 sur l'analyse de la vulnérabilité du territoire et le risque de transmission des polluants par apports diffus, un relevé de l'occupation du sol et des IAE par l'IUT de Perpignan avait été programmé en 2020 dans l'objectif d'étendre la cartographie des risques. Cette analyse n'a pu être faite ni en 2020 ni en 2021.

En revanche l'analyse de la vulnérabilité du territoire a été étendue sur tout le bassin versant sur la base d'une méthode simplifiée (simplification rendue nécessaire en raison de la disponibilité de la donnée) basée sur la topographie et nature des sols, la proximité aux cours d'eaux et agouilles, et la proximité de l'étang et des zones humides. La méthode proposée est jointe en Annexe 3-1 ainsi que la carte de vulnérabilité du territoire (Annexe 3-2) qui sera intégrée au diagnostic agricole de la CLE en cours depuis 2021.

Poursuite des réflexions pour une estimation de la pression de nutriments sur la lagune (directs et diffus, flux, taux d'exports ...)

Une remise à niveau des connaissances sur les méthodes actuelles d'estimations de FMA en fonction des objectifs à atteindre a été réalisée. Ces études portent essentiellement sur les apports par les cours d'eau et des lagunes en mauvais état trophique, ce qui ne correspond pas à notre bassin-versant;

Toutefois, une estimation rudimentaire des flux arrivant à la lagune a été réalisée à partir de l'actualisation des données existantes (STEP, SPANC, cabanisation...) et de la définition de zones de transfert en fonction de la distance à la lagune et de l'occupation des sols pour les apports diffus du BV (en l'absence de cours d'eau). Cf. tableur et carte en Annexes 3-3 et 4.

A noter : l'estimation des apports du BV pourrait être testée/affinée à partir de la carte de vulnérabilité. Des études existent sur les apports du karst, les données seront intégrées dans la mesure du possible. Enfin, les données sur les apports des piscicultures sont contradictoires suivant les suivis et demandent à être discutées.

A venir : ces premiers résultats et la manière dont ils ont été obtenus devront faire l'objet d'un comité technique, puis d'une présentation en CLE et/ou commission.

Suivi du projet qui a comme objectif la meilleure connaissance du rôle de nurserie de la lagune de Salses-Leucate (Projet CONNEXTERE)

Il n'y a pas eu en 2021 de nouveaux résultats ni de nouveau suivis pour ce projet sur le site de l'étang de Salses-Leucate. Le projet se poursuit mais sur d'autres sites d'étude. En effet la phase 2 de CONNEXTERE est lancée ; elle est portée par LEFGL et concerne spécifiquement le large (la bouée BoB) et la zone intermédiaire (zone des récifs artificiels), le territoire de RIVAGE n'est plus concerné.

Suivi des projets de recherche ou autres opérés sur l'étang de Salses-Leucate et en lien avec la qualité de l'eau, la biodiversité ou la gestion des ressources naturelles (poissons, coquillages)

Suivi du projet 'Santé et Remédiation d'Un Ecosystème Lagunaire' en cours de mise en œuvre au sein d'une Fédération de Recherche Energie Environnement (FREE/UPVD).

Au cours de l'année 2021, il n'y a pas eu de nouveaux prélèvements ou suivis effectués sur la lagune de Salses-Leucate dans le cadre de la fédération FREE, les recherches de financement n'ayant pas abouti. Plusieurs propositions de projets regroupant plusieurs équipes de chercheurs et RIVAGE ont été faites mais n'ont pas été retenues. Dans le cadre de la thèse de Cécile Blanchon une nouvelle phase de prélèvement est prévue. Des dispositifs POCIS seront installés sur deux points de l'étang (tables conchylicoles et anse de la Roquette) en début 2022 (analyse de pesticides etc.).

Suivi du projet de détection précoce des blooms de Dinophysis porté par l'association conchylicole de Leucate (prestataire R&D : Microbia)

Un nouveau suivi précoce des blooms de Dinophysis a été fait d'octobre à décembre 2021. Les résultats étaient cependant plus difficiles à interpréter que les années précédentes. Les blooms constatés dans les suivis Ifremer n'ont pas tous été détectés en avance par les suivis Microbia. Une réunion bilan sera réalisée en début 2022 pour comprendre les paramètres qui auraient pu être à l'origine de ces différences observées ; différences qui rendent le dispositif de détection précoce moins robuste que prévu.

Suivi des projets menés par Ifremer (acquisition de données hydrologiques et amélioration des connaissances sur les migrations des poissons à travers les graus) en lien avec la problématique de l'enlèvement des portes des graus

Dans le cadre du processus de suppression des portes sur les graus de l'étang de Salses-Leucate (année 2020 = dernière installation), l'État a commandé/financé deux études pour accompagner cette opération et une expérimentation de type Valdora (Valorisation Dorade). Les premiers résultats de ces études ont été présentés en 2020 et aucun rendu n'a été fait en 2021. Sur demande des services de l'Etat ces études seront restituées au mieux en mars 2022.

A NOTER : Au courant de l'été 2021, une demande a été faite par les deux prud'homies de Leucate et du Barcarès aux préfets de l'Aude et des Pyrénées-Orientales d'autoriser pour 2021 la mise en place des barrages. Cette autorisation a été obtenue et le barrage a été mis en place fin octobre à Le Barcarès. Le barrage n'a pas pu être installé à Port Leucate en raison d'un problème technique. L'année 2021 a donc bien été pour Leucate la première année d'absence du barrage à poissons. Par ailleurs la prud'homie du Barcarès a lancé un contentieux contre l'Etat sur la fin du barrage à poissons, en attaquant les décisions du Préfet de 2019 et la convention signée en octobre 2021 entre les deux Préfets et le Comité régional des pêches et stipulant que le barrage ne serait plus mis en place en 2022. La prud'homie de Leucate et les conchyliculteurs n'ont pas participé à ce contentieux.

1. Etude de la connectivité mer/étang des principales espèces commerciales de poissons (J. Bourjea, Ifremer)

Cette étude s'insère dans les projets de recherche portés par J. Bourjea qui s'intéresse de façon globale à la migration des poissons à l'échelle de la Méditerranée Nord (marquage des poissons et suivis à l'aide d'hydrophone ou leur de leur recapture - CMR) et pour la part relative à Salses-Leucate les deux espèces ciblées sont le loup et la dorade. Les questions posées concernaient la nature des connections entre les lagunes et la mer, l'identification de

zones de reproduction et potentiellement l'impact des portes des graus sur la dynamique de population de ces espèces.

2. Etude hydrodynamique des effets des barrages (A. Fiandrino, Ifremer sous-traité par Hydriad)
L'objectif de cette étude est d'évaluer les impacts des portes sur les volumes d'eau échangés et d'estimer les éventuelles surcotes dans l'étang lors d'évènements hydro-climatiques particuliers.

Suivi de la population de Grandes nacres dans l'étang de Salses-Leucate

La population de grandes nacres est en très forte régression dans toute la Méditerranée et ce en raison d'un parasite haplosporidien. La lagune de salses-Leucate a subi une mortalité de 20% de sa population depuis le printemps 2019 (suivi sur période 2018-2021), le parasite est entré dans la lagune. Dans les 3 zones principales de la lagune, les résultats sont variables : Nord/Grau des ostréiculteurs => Pas de signe de mortalité ; Centre/Lido du port de Leucate => Mortalité presque totale ; Sud/Anse de Coudalère=> A surveiller car quelques mortalités. Les lagunes semblent être les seuls refuges pour cette espèce à l'heure actuelle. Refuges cependant incertains et à surveiller voire protéger. Les études se poursuivent sur le volet génétique notamment pour étudier si des mécanismes de résistance se mettent en place.

Les résultats de ces suivis ont été présentés lors de la journée Terre et Lagune en octobre 2021 (cf. rubrique 7.2.2).

Suivi du projet VARA (Valorisation des algues de ramassage)

Le projet VARA (Valorisation des algues de ramassage) porté par le Cedralmar a débuté en 2020. Ce projet vise à valoriser des algues ayant naturellement des épisodes de fortes abondances. Les algues sont récoltées, séchées puis analysées afin d'évaluer leur qualité pour la cosmétique et la pharmaceutique. Aucune restitution des résultats concernant les algues récoltées en 2020 et 2021 à Salses-Leucate (Chaetomorpha, Halopitit et Valonia) n'a encore eu lieu en 2021.

Suivi du projet de détoxification des huîtres porté par le CNC et collaboration avec le CRCM et les conchyliculteurs de Leucate

Dans le cadre du plan de relance, le CNC a obtenu un financement pour un projet d'essais de détoxification de coquillages contaminés par des biotoxines afin de préciser les premiers résultats positifs déjà obtenus. L'objectif étant d'obtenir de nouveaux résultats positifs, robustes et fiables sur les procédés de détoxification afin que la DGAL puisse les porter auprès de la Commission européenne dans le but d'amorcer une modification de la réglementation européenne pour autoriser la détoxification (cf. Annexe 3.5). Il est constitué de plusieurs actions :

- Synthèse bibliographique sur les procédés de détoxification des coquillages ;
- Elaboration d'un protocole de détoxification adapté aux différents lieux ;
- Réalisation d'études pilotes sur 3 sites (Pénestin, La Teste et Leucate) à partir d'un protocole expérimental simplifié élaboré en amont afin d'étudier la cinétique de détoxification naturelle ;
- Adaptation si nécessaire du protocole de détoxification.

Un second projet, dans la continuité du premier, qui sera déposé au FEAMPA, doit tester différents scénarios de détoxification et de compléter les premiers résultats obtenus. Sera également menée en amont une étude de la faisabilité économique des procédés de détoxification sélectionnés.

Vues les conditions de développement de dinophysis fin 2021 à Leucate l'expérimentation n'a pas pu être lancée. En revanche une phase d'étude sur les moules a été lancée tout début 2022.

3.1.2 Poursuite des suivis du milieu

- Réalisation du suivi simplifié des macrophytes (RIVAGE) aux exutoires des quatre stations d'épuration rejetant dans la lagune en août et décembre 2021 (calendrier un peu tardif), en collaboration avec les services de la Police de l'Eau (DREAL). Observation et analyse des résultats.

		2010		2017		2018		2019		2020		2021	
STEP	Distance	août	nov	mai	oct	juin	dec	mai	oct	juil	oct	août-21	déc-21
Fitou	0-25m	3	5	1	3	1	2	1	3	2	1	1	2
	25-50m	3	3	1	1	1	2	1	2	1	1	2	2
	>50m	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Salses-le-Château	0-25m	4	4	4	4	4	5	4	0	4	3	4	5
	25-50m	4	4	4	4	4	5	4	0	4	3	4	4
	>50m	4	4	4	4	4	5	4	0	4	3	4	4
Saint Hippolyte	0-25m	3	4	4	4	4	4	4	3	3	2	2	1
	25-50m	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	1
	>50m	3	0	4	4	4	5	4	3	3	3	3	1
Le Barcarès	0-25m	0	0	3	2	2	2	2	3	3	1	3	2
	25-50m	0	0	3	1	1	2	2	2	1	1	3	1
	>50m	0	0	1	2	2	1	3	1	1	1	1	1

pas de diag	0
très bon	1
bon	2
moyen	3
médiocre	4
mauvais	5

	Moyenne	Printemps	Automne
Fitou	1,9	1,7	2,1
Salses-le-Château	4,1	4,17	4,22
Saint-Hippolyte	3,4	3,50	3,29
Le Barcarès	2,0	2,3	1,9
Etang	2,89	2,90	2,86

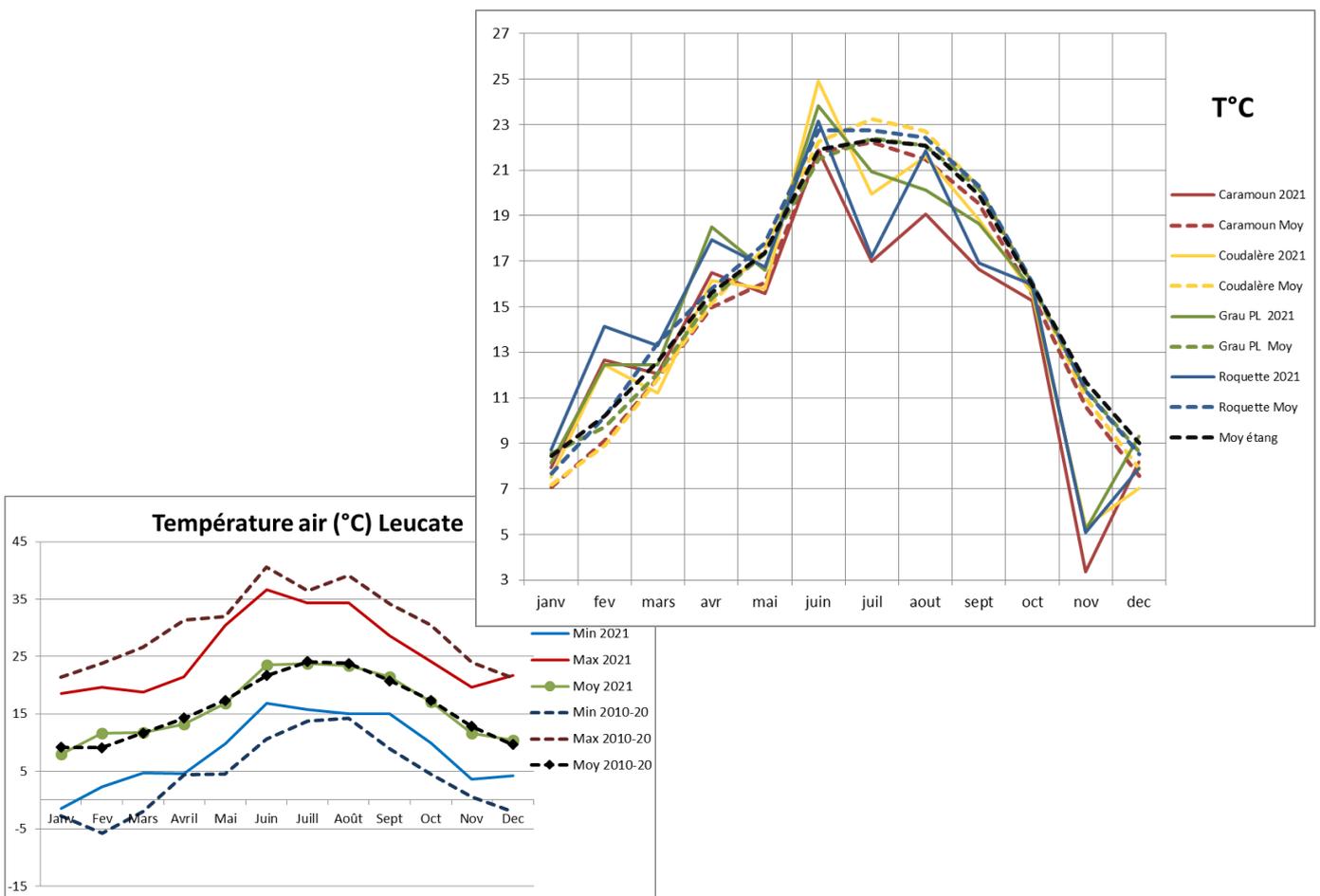
L'analyse des résultats 2021 montre un impact limité des stations d'épuration. Un peu moins bon qu'en 2020, sauf pour Saint-Hippolyte, mais ça peut être mis en lien avec les dates des suivis plus tardives :

- Fitou : station la plus favorable depuis plusieurs années**, avec une présence limitée de Valonia, et un bon développement d'herbiers et d'acétabulaires.
- Saint-Hippolyte : secteur très fluctuant. On note toutefois une amélioration depuis 3 ans. A noter que la réfection de la STEP a été finalisée en 2020.
- Le secteur de Salses-le-Château est également fluctuant, mais les résultats restent médiocres, même si la turbidité semble s'améliorer.
- Le Barcarès : station suivie depuis 2015 marque de bons résultats.
- Globalement on ne note peu de différences de résultats entre l'automne et le printemps. Le nombre d'espèces présentes sur chaque zone oscille entre 4 et 8, avec une bonne stabilité des espèces de référence.

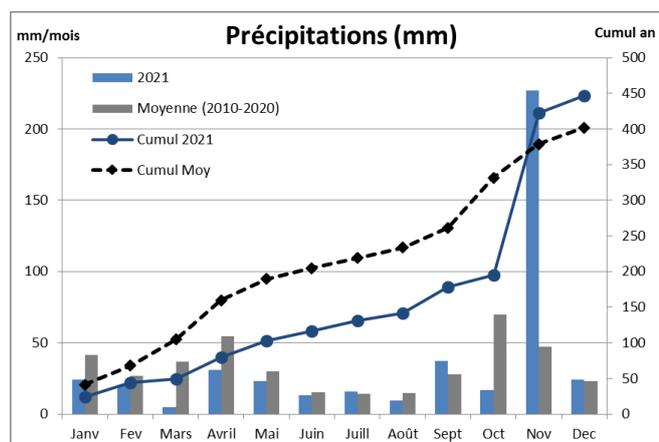
- Le syndicat RIVAGE assure depuis plusieurs années le suivi mensuel de paramètres physiques (salinité, température, pH, oxygène, turbidité) des eaux de la lagune de Salses-Leucate, sur quatre points représentatifs de la masse d'eau de l'étang, tout au long de l'année. Un suivi visuel systématique des courants dans les graus est aussi analysé. Ces informations viennent en complément de certaines données DCE et sont restituées mensuellement à travers un bulletin de l'étang (complétées par un article d'information). Ces suivis permettent une présence sur le terrain (cf. un exemplaire en Annexe 3-6).

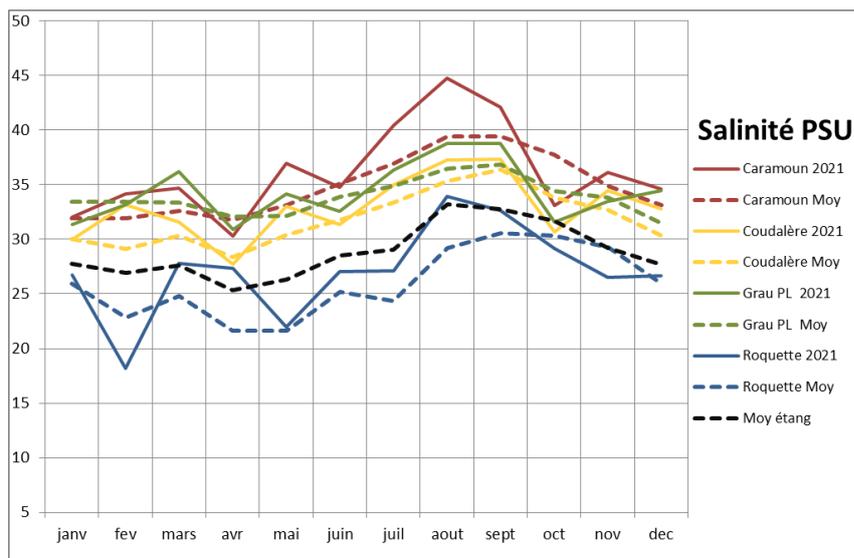
Analyse des résultats :

- Pour les températures on observe, comme toujours, une variation homogène entre les stations. Le 1^{er} point relevé dans la tournée, la Caramoun, correspond au point le plus frais (sauf quand les températures minimales –nocturnes- sont bien au-dessus des normales, comme en 2018 et 2020). Globalement, les valeurs ont oscillé autour des moyennes avec un été un peu plus frais.

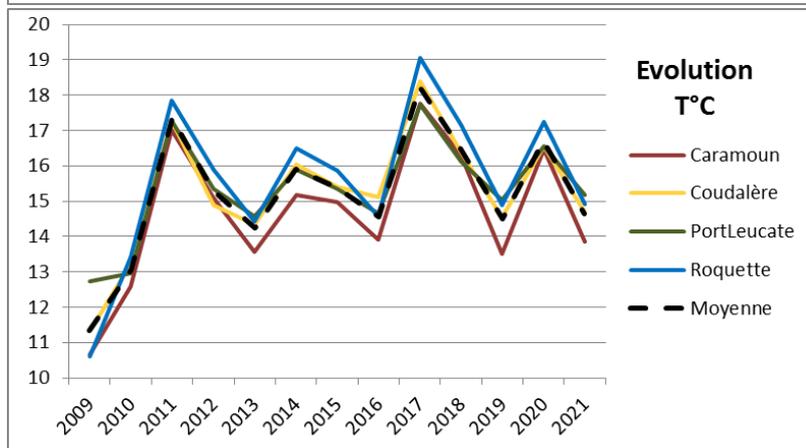
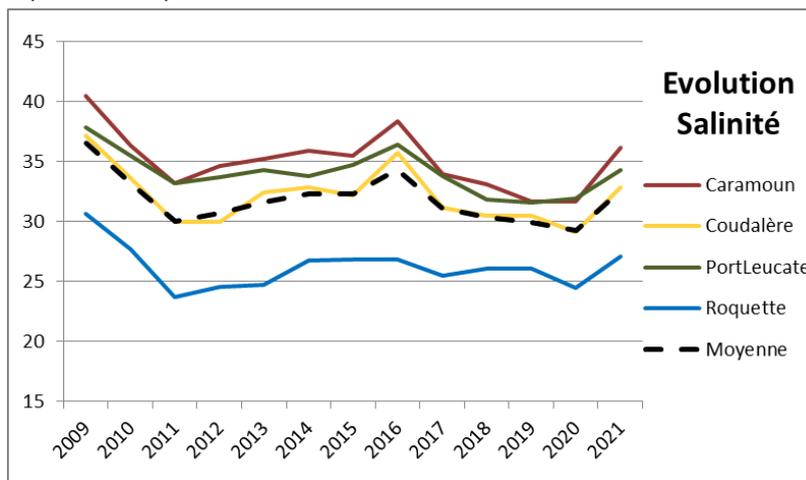


- L'année 2021 a été marquée par un déficit hydrique et des valeurs de salinité au-dessus des moyennes. Ce déficit a été comblé par les précipitations du mois de novembre, ce qui a permis de marquer un cycle de dessalure à l'automne après l'augmentation estivale de la salinité.





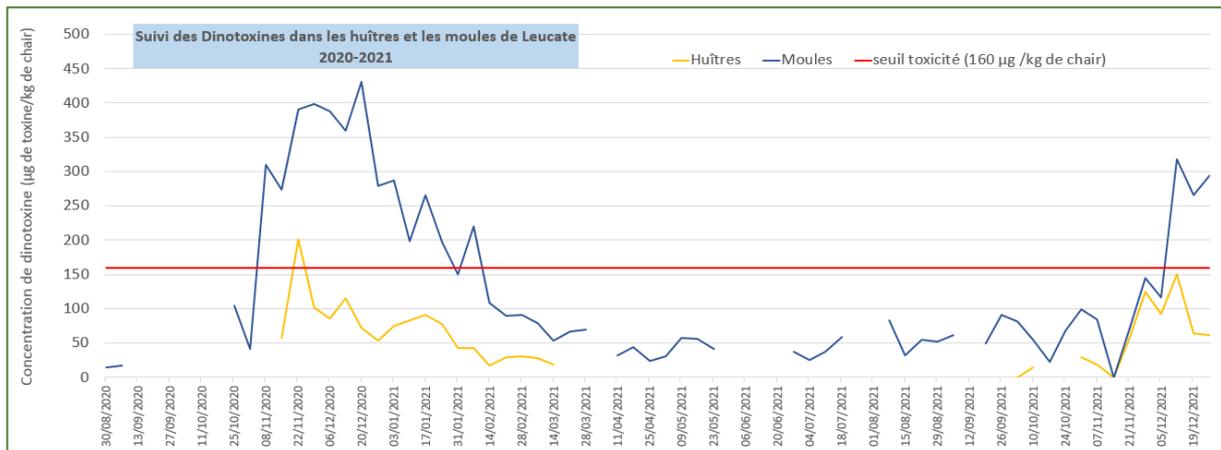
La comparaison interannuelle (2009-2021) fait ressortir qu'il n'y a pas de lien entre la température et la salinité (année salée pas forcément chaude) mesurées dans l'étang. En effet, 2017 a été l'année la plus chaude mesurée dans l'étang et la plus fraîche était 2009. Or 2009 était la plus salée et 2011 (année chaude) la plus douce. A noter que 2021 a été plus fraîche et plus salée que 2020.



- Le suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang de Salses-Leucate a été fait en été 2021 par SEANEO, la compilation des données a été réalisée par RIVAGE (cf. rapport en Annexe 10). Depuis le bloom de 2017, on note un retour aux limites de 2016 (voire 2010). En

outre en 2021 on observe une légère augmentation des limites, sans doute imputable aux conditions météo (printemps sec), mais une diminution du recouvrement. Le suivi opéré depuis 2010 montre globalement une progression des limites inférieures de l'herbier témoignant ainsi de la bonne qualité du milieu (cf. Annexe 3-7).

- Suivi des analyses opérées par Ifremer concernant la qualité des milieux dans le cadre des suivis des zones de production (REMI, REPHY...). Entre septembre 2020 et fin 2021, il y a eu une très courte période de fermeture de la vente des huîtres et comme c'est le cas chaque année une fermeture des moules sur de longues périodes. Il a été obtenu de la part de la profession conchylicole que dès 2021 les mesures de toxicité se feraient sur les huîtres dès le mois d'octobre et non plus uniquement à partir du 1^{er} novembre ou si dépassement du seuil d'alerte sur les moules. Sur la période de Noël 2021, malgré une forte augmentation de la concentration des toxines dans les huîtres, les seuils n'ont pas été dépassés et la commercialisation a été maintenue.



- Concernant le suivi REMI, il n'y a pas eu d'épisodes de fermeture en 2021.

3.2 Amélioration de l'état des masses d'eau du bassin versant

3.2.1 Opérations menées par RIVAGE

Poursuite de la démarche "Vert demain" sur les communes du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate

Afin de permettre la réalisation de cette démarche et l'atteinte (ou la mise en œuvre) des pratiques ZéroPhyto, la majorité des communes se sont engagées dans des PAPPH. Toutefois certaines communes ont des pratiques 0 phyto sans avoir de PAPPH.

Pour rappel, sept des communes du bassin-versant sont également labélisées. Terre saine : Caves (2017), Fitou (2018). 3 rainettes : Opoul-Perillos (2017), Saint-Hippolyte (2018), Salses-le-Château (2019), Treilles (2019). 2 rainettes : Saint-Laurent-de-la-Salanque (2017). Un camping engagé en 2020 à Le Barcarès. Les 2 départements sont labellisés en 2018 : Aude en Terre saine et Pyrénées Orientales en engagé.

L'appui de RIVAGE porte sur de l'aide à la sensibilisation (diffusion d'articles) et appuis techniques ponctuels (notamment lien avec la pépinière CD11).

Appui aux communes et intercommunalités pour des projets relatifs à l'amélioration de la qualité des masses d'eau.

- Discussion début février entre la commune de Le Barcarès, les services portuaires et les services de l'État pour identifier les possibilités de dragage du port et de devenir des sédiments
- Visite de terrain avec le CD11 et l'OFB sur le ruisseau Aréna à Caves, 28 septembre, complétée par des suivis physico-chimiques "temps sec / temps pluie" à l'automne pour étudier la possibilité d'intégrer des nouvelles stations dans le réseau "qualité des rivières" du département de l'Aude dans le cadre du prochain SDAGE.
- Echanges avec l'équipe des travaux de la SNCF pour avis techniques sur l'impact de petits travaux d'entretien de la voie ferrée, ouvrages ou voies d'accès sur les zones humides ou l'étang. Rencontres le 27 janvier et le 23 novembre.

Appui aux communes pour un entretien des aiguilles prenant en compte les enjeux environnementaux et hydrauliques.

RIVAGE a également assisté la commune de Saint-Hippolyte et le SMBVA en 2021 pour mettre en place une DIG pour l'entretien l'aiguille Ventouse. La phase diagnostic et analyse a été réalisée par RIVAGE en juillet. L'envoi de la demande aux services de l'État et le suivi ont été assurés par le SMBVA. Une rencontre a été organisée en septembre entre le SMBVA, RIVAGE et la DDTM pour discuter de la mise en œuvre. Les travaux d'entretien ont été réalisés pendant l'automne 2021. (cf. Annexes 3-8 et 9).

En complément des échanges ont eu lieu sur le PPR de l'Agly concernant le calendrier et la nature des travaux à prévoir sur le site pour les 5 prochaines années

3.2.2 Suivi des opérations menées hors MO RIVAGE dans le cadre du contrat d'étang

Suivi des études et des travaux concernant la gestion des eaux pluviales (et corrélation de la problématique eaux pluviales/eaux usées) sur les communes de Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Hippolyte, Opoul-Périllos et du Barcarès

- Suivi du schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales d'Opoul (MO=PMM).

Le schéma directeur avait identifié comme point de rejet du by-pass après la bêche tampon la rigole de Barrant qui aboutit au Karst. Cette solution n'étant pas acceptable (karst = ressource potentielle pour l'AEP), une recherche de solutions alternatives a été menée par PMCU en lien avec la DDTM et RIVAGE. La redirection du by-pass vers la zone humide a fait l'objet d'une étude complémentaire confiée au groupement SAFEGE+GOR.

La solution retenue dans cette étude est multiple : diminution de la surface active, augmentation de la canalisation de transfert, augmentation de la bêche tampon et mise en place d'une surverse en un point unique au droit de la mare. Les modalités du rejet vers la mare ont été concertées avec les membres du comité technique de suivi qui s'est réuni les 26/03 et 23/06/2021. Les présentations et comptes rendus de ces réunions sont joints en Annexe 3.10 et 3.11.

Le COPIL final du 27/07/2021 a validé l'étude complémentaire et la solution de by-pass (cf. CR et PPT en Annexe 3.12 et rapport final en Annexe 3.13).

Cette solution nécessite un suivi rapproché de la mare à la fois en temps normal de remplissage (MO=RIVAGE) de la mare et en temps de remplissage avec mise en route du by-pass (MO=PMMCU).

L'organisation de ces suivis a été discutée en groupe technique le 05/10/2021 (cf. PPT et CR en Annexe 3-14 avec programme de suivi pressenti pour être annexé à l'arrêté de rejet) .

Un comité de suivi est spécifiquement créé pour :

- Analyser les résultats du suivi hors déversement ;
 - Analyser et caractériser l'influence des déversements si il y a lieu sur la base des suivi avec déversement ;
 - Proposer de compléter la solution technique retenue par la dispersion en râteau si besoin.
- Suivi du schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales de Saint-Laurent-de-la-Salanque (MO=PMM).



Le BE retenu pour cette étude est ENTECH et le COPIL de lancement de l'étude a eu lieu le 11/10/2022 (cf. Annexe 3-15). L'étude est programmée sur une durée de 19 mois avec un rendu attendu au deuxième trimestre 2023.

Un 1^{er} état des Lieux des dysfonctionnements connus a été réalisé en octobre entre RIVAGE, la commune, PMM et le BE.

Suivi des études et des travaux concernant la gestion des eaux usées sur les communes de Saint-Hippolyte, Le Barcarès, Leucate (Les Sidrières) et Fitou

- Suivi des études et des procédures préalables à la réfection des systèmes d'assainissement du Barcarès.

Le Dossier Loi sur l'Eau pour la STEP a été déposé en juin 2021 (consultation de la CLE). Actuellement les services de l'état ont demandé des compléments avant de donner leur avis. La poursuite du projet est donc en attente.

- Suivi des travaux issus du schéma directeur d'assainissement de Fitou (MO=Fitou).

Les travaux sur les réseaux d'eau usée à Fitou n'ont pas été commencés. La situation est toujours en stand-by. La compétence est remontée vers la commune de Fitou depuis 2020 mais sur les budgets 2020 et 2021 aucune réfection de réseaux n'a été programmée. Le budget 2022 de l'eau et de l'assainissement n'est pas encore voté.

Cas particulier des réseaux de Port Fitou : la copropriété de Port Fitou souhaitait éclaircir la situation relative à la canalisation de transfert entre Port Fitou et la STEP. Une assistance a été proposée au syndicat de copropriété pour mettre à plat la problématique. Les dernières rencontres ont eu le 11 et 26 janvier, avant une réunion entre la copropriété et la mairie. Les rejets étant historiquement acceptés par la STEP (et ancien conventionnement préexistant - mais papier introuvable), la mairie prendrait en charge la gestion du tuyau (à confirmer).

- Suivi des travaux sur la station d'épuration de Saint-Hippolyte (MO= PMM).

Les travaux de curage ont été achevés fin 2020. La remise en circulation a fait l'objet d'un marché de réhabilitation au cours de l'année 2021. Info sur l'état actuel de fonctionnement est encore au cours de récupération auprès de PMMCU au moment de la rédaction de ce rapport.

Suivi des opérations menées par le syndicat des nappes du Roussillon par rapport à la préservation de la qualité de l'eau souterraine.

Un point a été fait avec le syndicat des Nappes sur l'avancement des travaux programmés. Courant 2021 il n'y a pas eu de rebouchages de forages privés ou publics sur le territoire de RIVAGE.

Suivi des opérations menées par le Grand Narbonne dans le cadre du GALPA EMA.

Le GALPA EMA est arrivé à échéance en 2020. Le Grand Narbonne a déposé fin 2021 le dossier de candidature du GAL EMA au DLAL FEAMPA 2021-2027, afin de poursuivre les actions en faveur de la pêche et de la conchyliculture. Les résultats de l'appel à projet ne sont pas encore connus au moment de la rédaction de ce bilan mais le démarrage du FEAMPA serait prévu entre mars et juin 2022.

4 Mise en œuvre de la STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES

4.1 Concertation et planification

4.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation

Animation du Comité de Suivi dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Gestion des Zones Humides (SGZH).

Le **Comité de Suivi de la Stratégie de Gestion (CS-SGZH)** s'est réuni afin de faire le bilan des actions territorialisées et transversales menées en 2020 et se projeter sur les actions envisagées en 2021 lors de la réunion regroupant Comité de suivi SGZH et CLE et Comité d'étang le 07/05/2021 (Annexe 4-1). Le Comité de Suivi bilan 2021 et perspective 2022 s'est quant à lui tenu le 22/02/2022 (Annexe 4-1bis)

Animation du Comité de Suivi en cas de demande d'avis (projets en Zone Humide, étude d'incidences, ...)

Aucune demande d'avis n'a été présentée au Comité de Suivi Zones Humides, seuls des avis techniques ont été formulés (aménagement en ZH, mesures compensatoires ZH, réfection de berges, comblements de ZH, dragages ...).

De nouvelles demandes de précisions en vue de transposer la Stratégie de Gestion des Zones Humides sur d'autres territoires ont été formulées et transmises dans le cadre des réunions organisées à cet effet par le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant (SMTBV). La SGZH de ce bassin versant s'inspire fortement de ce qui est réalisé par le syndicat RIVAGE depuis une dizaine d'années. (Annexe 4-2).

Compléments ou mise à jour de la Stratégie de Gestion

Pas de modification de la SGZH courant 2021.

4.1.2 Animation des groupes de travail pour la mise en œuvre de la SGZH

En 2021 les comités de gestion, comités de pilotage et groupes de travail techniques et financiers ont été réunis lorsque cela était possible aux vues des circonstances COVID dans l'objectif de poursuivre l'élaboration des différents Plans de Gestion avec leurs programmes d'action : identification des travaux à réaliser, des maîtres d'ouvrage et des partenaires financiers. L'animation de la concertation et la planification sont assurées par le chargé de mission Zones Humides.

Les détails et comptes rendus des instances de travail ou de concertation sont identifiés dans chaque paragraphe traitant dudit Plan de Gestion ou Action Transversale.

4.1.3 Veille à la cohérence des politiques publiques

En dehors du suivi de la bonne articulation entre le SAGE et la démarche Zones Humides, le chargé de mission ZH réalise une veille active de toutes les démarches de gestion des milieux humides qui s'appliquent sur le territoire et à proximité, et intervient si nécessaire pour assurer la bonne prise en compte des objectifs définis localement.

4.2 Mise en œuvre des orientations de gestion de la SGZH

4.2.1 Actions territorialisées

- Mise en œuvre du plan de gestion des **Sagnes d'Opoul**
 - *Aide au montage de dossiers de travaux pour la mise en œuvre du plan de gestion,*
 - *Suivis des travaux de restauration des infrastructures linéaires, restauration et création d'ouvrages (MO FDC66) et Suivis des travaux de restauration et d'entretien des milieux humides (roselières, prés salés) (MO FDC66) (rapport d'exécution en annexe 4-3),*
 - *Animation d'une cellule de gestion hydraulique (piscicultures le 4/11, EID le 19/08),*
 - *Acquisition et valorisation des données des indicateurs de suivi,*
 - *Réalisation et ratification d'une convention chasse spécifique à ce site qui se veut être exemplaire. Annexe 4-4*
 - *L'implantation de sondes piézométriques en lien avec le BRGM permet de disposer d'indicateurs de suivi fiables des mesures de gestion mises en œuvre. Annexe 4-5*
 - *Mise en place d'une procédure de protection forte sur le gouffre de Font Estramar (Arrêté Préfectoral de Protection de Géotope) réunion locale le 01/07 Annexe 4-6*
 - *Suivi des enjeux avifaune avec la FDC66 (baguage et points d'écoute)*
 - *Tournage d'un film de valorisation des enjeux et actions menées sur le site Annexe 4-7*
 - *Participation au « projet roselière Occitanie » porté par l'ADENA et candidature retenue pour le « projet roselières II » Annexe 4-8,*
 - *Proposition d'un nouveau contrat Natura 2000 pour préservation des enjeux environnementaux.*

- Elaboration du Plan gestion **El Comunal.**
 - *Poursuite de l'élaboration des fiches actions et finalisation du plan de gestion*
 - *Animation du COTECH le 15/07/2021 Annexe 4-9*
 - *Animation du COPIL de validation du PDG le 21/09/2021 (Compte rendu en annexe 4-10 et Plan de Gestion validé en annexe 4-11)*
 - *Initiation des actions portant sur l'agriculture et la biodiversité en lien avec la démarche Natura 2000 (réouverture de milieu) prioritairement sur les îlots et corridors de biodiversité définis dans le PG. Annexe 4-12*

- *Rapprochement avec le SMBVA pour le portage des actions portant sur la restauration du réseau hydraulique*
- Lancement du plan de gestion **des Dosses** et mis en œuvre d'un projet dans le cadre du plan de relance
 - *Plan de relance, un travail de concertation avec les différentes structures concernées par le projet proposé dans le cadre du plan de relance a été réalisé fin 2020 et surtout début 2021. (Services de l'Etat, Mairie du Barcarès, Port du Barcarès, CD66, PMM, AE-RM&C, CEN, SMBVA, CDL et RIVAGE) notamment à travers la réunion du 18/03/2021 Annexe 4-13 suite à cette réunion et à de multiples échanges le financement du projet d'extraction de dalles en béton et pistes en bitume a été validé dans le cadre d'une convention d'attribution de fonds. Annexe 4-13bis*
 - *Un évènement de sensibilisation aux enjeux environnementaux auprès des pratiquants de sports de glisse sur les Dosses a eu lieu les 19 et 19/09/2021 (convention en annexe 4-14)*
 - *Valorisation du site auprès des gestionnaires d'espaces naturels dans le cadre du concours "Capitale Française Biodiversité" le 29/11. Annexe 4-15*
 - *Une étude faune/flore avant travaux a été initiée en 2021 et sera poursuivie en 2022 pour alimenter le diagnostic du futur plan de gestion. Annexe 4-16*
 - *Une étude amiante et HAP avant travaux a été réalisée en 2021 Annexe 4-17*
 - *Initiation du plan de gestion par création d'un groupe de travail en vue de proposer un cadre de gestion cohérent par les différentes parties concernées aux services de l'Etat propriétaire de la majorité du site (réunion le 02-12-2021). Annexe 4-18*
 - *Suivi de la mesure compensatoire menée par la commune du Barcarès sur l'îlot des brigantins. Mise en défens du site du 30/06 au 13/08*
 - *Initiation des chantiers de régulation du pin et espèces envahissantes avec le lycée Martin Luther King de Narbonne le 16/12*
- Suivi des actions mises en œuvre par les différents services de PMM dans le cadre du plan de gestion de la **Mare d'Opoul**
 - *Suivis des études avant travaux concernant les rejets de la STEP d'Opoul, (suivi des réflexions 23/06, 27/07, animation foncière pour optimiser la capacité phytoépuratoire de la ZH) Annexe 4-19 et 4-19bis (Programme de suivis 05/10)*
 - *Poursuite des actions de sensibilisation et communication (valorisation de l'étude faune/flore) 30/09.*
 - *Mise en place d'un projet de crapauduc qui sera porté par le CD66 (service routes) Annexe 4-20*
- Suivi des travaux opérés dans le cadre de la notice de gestion des **îlots de la Coudalère**.
 Dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure compensatoire portée par le CEN Occitanie pour le compte d'ENEDIS notamment à travers la réunion du 31/08, (Annexe A4-21)

Les opérations de mise en défens ont été réalisées comme chaque année sur les périodes de sensibilité du 03/05 au 13/08. Malgré cela et pour la seconde année consécutive il n'y a eu aucun jeune à l'envol en 2021, sans doute pour des raisons météorologiques.

Toutes les observations ont été publiées au niveau du réseau de gestionnaires impliqués dans la préservation de sites localement. Les polices municipales de Barcarès et St Laurent de la Salanque ont été impliquées dans la préservation de ce site en plus de l'OFB déjà investie.

- Suivi des plans de gestion finalisés (*Ventenac, Mares de Port Leucate*)

Le périmètre du plan de gestion de la **dépression de Ventenac** a fait l'objet uniquement de l'entretien et de la valorisation du sentier d'interprétation (entretien par le SIVOM, valorisation par le PNR Corbières-Fenouillèdes et RIVAGE 30/05 et 04/06 (Annexe 4-22). Un accès dangereux a été sécurisé Annexe A4-23. Les MAEC ont été poursuivies voire reconduites selon les exploitants. L'implantation d'un berger a permis de répondre à l'une des actions du plan de gestion en exerçant une pression de pâturage sur les prairies de la zone humide. (Annexe A4-24 article photo carte à compléter).

Le périmètre du plan de gestion des **mares de Port Leucate** a vu l'implantation d'un gîte à chauves-souris, de deux gîtes à reptiles et d'une garenne. Un travail de bucheronnage et élimination d'espèces envahissantes a été réalisé le tout réalisé par le lycée Martin Luther King de Narbonne les 28/01 et le 11/02 (Annexe 4-25). Un immeuble R+3 a vu le jour en périphérie directe du plan de gestion. Une intervention dans le cadre du PNA Cistude a permis de présenter le cadre de gestion et la valorisation de ce site a enjeux le 25/11/2021 Annexe 4-26. Création d'une « cage Fesquet » en vue de réaliser des piégeages de Tortues de Floride, espèce exotique envahissante pouvant concurrencer la Cistude d'Europe. (Annexe A4-27). Edition d'une plaquette spécifique à ce plan de gestion et à la cistude d'Europe. (Annexe 4-28).

4.2.2 Actions transversales

- Poursuite de l'animation de l'action transversale liée à **l'urbanisme**

En 2021 RIVAGE a poursuivi l'action transversale « urbanisme et maîtrise foncière » qui vise à une meilleure prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme sur le bassin versant (SCOT, PLU, PLUI/D) et les autorisations délivrées.

Les opérations réalisées en 2021 sont :

Suivi et accompagnement des procédures d'élaboration des PLU/PLUiD de Fitou, Leucate 10/03, 04/06, St Hippolyte 12/02, St Laurent, Le Barcarès 23/09, Salses-le-Château 26/08 et Opoul-Périllos 01/03 pour une meilleure prise en compte des enjeux zones humides.

Les réflexions menées par le PNR de la Narbonnaise dans le cadre de la révision de sa charte au sujet des trames verte/bleu/sombre ont été suivies par RIVAGE. Annexe A4-29.

- Lutter contre les **espèces envahissantes** en zones humides et suivi des travaux de gestion des **dépôts sauvages** :

Dans le cadre d'un marché public avec la FDC66 reconduit pour la seconde année consécutive, la gestion des **ragondins** a été poursuivie en 2021. Rapport de piégeage annuel 2021 en Annexe 4-30.

Un article portant sur les méthodes de régulation mises en place par RIVAGE et la FDC66 est paru dans la « lettre des réserves naturelles catalanes » Annexe 4-31

Un travail d'identification des **dépôts sauvages** sur les communes du sud de l'étang a été réalisé en partenariat avec l'IUT de Perpignan. Ce diagnostic a permis de travailler sur cette question avec la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée dans le cadre d'un appel à projets « zéro déchets dans la nature ». Ce projet n'a pas pu aboutir (cf. Annexe -32).

4.2.3 Autres actions

- Suivi des actions hors maîtrise d'ouvrage RIVAGE ou hors Plans de Gestions de la SGZH
Suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion du Mas de l'Ille (PMM, Le Barcarès).
- Encadrement de projet tuteuré auprès de l'IUT de Perpignan : Identification des Espèces Envahissantes et dépôts sauvages du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate (Annexe 4-33).

5 Mise en œuvre de projets agro-environnementaux

5.1 Concertation et planification

Fin 2019 l'Agence de l'Eau a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt afin de mettre en place des expérimentations de paiements pour services environnementaux (PSE) ; RIVAGE n'a pas pu s'engager dans la démarche.

En revanche la CCCSM a répondu à cette sollicitation. RIVAGE suit ainsi la concertation en prévision de la mise en œuvre du projet sur le territoire de RIVAGE. Cet appel à projet vise à tester un système de paiement pour services environnementaux dans la continuité des MAEC souscrites depuis 2012.

5.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du PAEC

En 2021, seul le suivi des dossiers engagés depuis 2015 a été réalisé. En 2021, certains contrats arrivant à échéance ont pu être ré-engagé pour 1 an. De plus, RIVAGE a suivis la mise en place de la démarche PSE porté par la Communauté de Commune Corbières Salanque Méditerranée.

5.3 *Elaboration d'une stratégie agricole dans le cadre de la CLE*

5.3.1 **Etudes réalisées dans le cadre de la Stratégie agricole**

Diagnostic agricole

Dans le cadre de l'animation du SAGE de l'étang de Salses-Leucate et suite aux PAEC qui ont été mise en œuvre sur le territoire, un diagnostic agricole actualisé est proposé. Il sera à la base d'une stratégie agricole portée par la CLE et pourra servir le cas échéant alimenter un prochain PAEC ou toute autre opération agro-environnementale. Les enjeux et les orientations proposés seront logiquement cohérents avec ceux du SAGE, ainsi qu'avec ceux définis dans le DOCOB Natura 2000 du Complexe lagunaire de Salses-Leucate en termes de biodiversité et de qualité des milieux.

L'Etat des Lieux a été réalisée en 2021, avec la partie cartographique, le diagnostic se poursuivra par la définition des enjeux, des objectifs à atteindre et des pistes d'actions en 2022.

Diagnostic des établissements équestres du le bassin versant

Cette opération identifiée dans le SAGE et programmée dans le cadre du troisième contrat d'étang n'avait pas pu être réalisée sur la durée de mise en œuvre du contrat. Cette étude a été réalisée en 2021, et les éléments seront versés au diagnostic agricole. Le diagnostic équestre est joint en Annexe 5-1 de ce bilan.

Les objectifs de ce diagnostic sont :

- mieux connaître la filière équine (centres équestres, ranchs, manade, pension) sur le bassin versant > si possible fournir des données dans les cadre des réflexions sur les flux maximum admissibles
- servir de base à la contractualisation dans l'éventualité de l'intégration des activités équestres dans les prochains appels à projet PAEC
- le cas échéant permettre l'information des parties prenantes (communes, services de l'Etat, entreprise concernées) si constatation de problèmes par rapport à l'eau ou à la biodiversité

5.3.2 Concertation dans le cadre de la Stratégie agricole

Plusieurs niveaux de concertation :

- Comités techniques avec l'AE ou élus de la CLE début 2021 et en amont des commissions agricoles
- Echanges bilatéraux avec la CCSM, la chambre agriculture 11, agriculteurs
- Commission agricole : le 27 octobre, présentation du diagnostic réalisé et introduction des enjeux à établir

6 Mise en œuvre des DOCOB NATURA 2000

6.1 Natura 2000 sur les sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate

6.1.1 Concertation et planification

6.1.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation (COFIL, groupes de travail)

Animation des instances et pilotage (COFIL, Copil PAEC etc.)

Le 14 janvier 2020, un COFIL Natura 2000 a été réuni afin de procéder au renouvellement de son Président. Lors de cette séance, RIVAGE a été désigné structure animatrice du DOCOB pour les 3 prochaines années. En raison des mesures liées à la pandémie COVID 19, le COFIL ne s'est pas réunis durant la période concerné par ce bilan d'activité. Néanmoins les travaux liés à l'animation du site Natura 2000 sont régulièrement présenté au conseil syndical de RIVAGE. Le prochain COFIL est programmé le 22/02/2022.

6.1.1.2 Mise à jour du Docob

Mise à jour de la cartographie des habitats naturels

En 2021, RIVAGE a poursuivi et finalisé le travail de mise à jour de la cartographie des habitats naturels débuté en 2019 dans le cadre de la révision du DOCOB (Appel à projet 7.1) mise en œuvre grâce à une prestation réalisée par le groupement I-Sea/CBN MeD. Un important travail de validation des cartographies itératives fournis par le prestataire a été réalisé par RIVAGE. Le rapport final présentant cette étude et les couches cartographiques élaborées sont disponibles sur demande. Par ailleurs la restitution de cette étude s'est tenue le 28/09/2021. De plus de nombreux retours d'expériences ont été dispensés notamment le 1^{er} octobre lors du Biocoast tour qui a réuni plus d'une centaine de participants (Cf. Annexe 6.1).

Evaluation de l'état de conservation de l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire *1150 Lagune côtière

En 2021, a également été initié la mise en œuvre de l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire *1150 Lagune Côtière Méditerranéenne. Ce projet partenarial est coordonné par le Pôle relais lagunes dans le cadre du programme LIFE MARHA sur plusieurs lagunes en Méditerranée. RIVAGE a participé à la phase de terrain en vue d'évaluer le premier indicateur "surface des herbiers". En 2021, 120 données de terrain ont été récupérées entre juin et août grâce notamment à un partenariat avec le CEPALMAR. Le travail sera poursuivi en 2022 dans le cadre d'une prestation réalisée par la société I-Sea pour le compte du Pôle relais lagune. La présentation du protocole terrain concernant l'indicateur "Herbier" est jointe en Annexe 6.2. En prévision de la mise en place de l'évaluation complète en 2022 (autres paramètres complémentaires à la surface des herbiers), plusieurs réunions de calage ont eu lieu en 2021 et RIVAGE a recruté une stagiaire MASTER II pour mettre en œuvre ce projet. Le compte rendu de la première réunion de présentation du projet est joint en Annexe 6.3.

Poursuite de la mise à jour des données ornithologiques : Suivi des oiseaux des lagunes et lidos et cartographie des habitats d'espèces

En complément des suivis réalisés en maîtrise d'ouvrage RIVAGE, une prestation a été commandée au Groupe ornithologique du Roussillon pour :

- Synthétiser la bibliographie disponible spécifique au site pour les différentes espèces d'IC nicheurs et hivernants ;
- Evaluer au printemps 2021 l'état des populations et déduire l'évolution récente depuis 2008/2012 (date des derniers inventaires complets) pour les espèces patrimoniales de la lagune et son lido. Le cahier des charges relatif à cette prestation est joint en Annexe 6.4.

Le rapport présentant les principaux résultats de cette étude est présenté en Annexe 6.5. A noter que cette prestation a été réalisée dans le cadre de l'Appel à projet 7.1 « révision du DOCOB ».

Par ailleurs une étude spécifique concernant gravelot à collier interrompu a été mise en œuvre sur le site Natura 2000 grâce au concours de Maxime RAMBAUD, accueilli à RIVAGE pour son stage de MASTER II (6 mois). Ce stage a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec le GOR. Le rapport de stage faisant office de bilan de cette mission est présenté en Annexe 6.6.

Campagne de relevé des principales espèces végétales envahissantes

En partenariat avec l'IUT de Perpignan (Licence GADER) RIVAGE a encadré un projet tuteuré dans l'objectif de recenser les principales espèces végétales envahissantes du territoire. Ce suivi est réalisé tous les 3 ans dans le but de suivre l'évolution des populations d'une trentaine d'espèces végétales envahissantes problématique sur le territoire. Pour information un exemple de rapports d'intervention des étudiants est présenté en Annexe 6.7 Les autres rapports sont consultables sur demande auprès du syndicat RIVAGE.

6.1.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob

6.1.2.1 Animation du DOCOB

- Identification des potentiels contractants (**contrats Natura 2000**)

Dans la mesure où 2 appels à projet ont été ouverts sur la période considérée, RIVAGE a réalisé la promotion auprès des différents porteurs de projet potentiels. Cette démarche n'a pas abouti au dépôt de nouveau contrat en 2021.

- Suivi des **contrat Natura 2000** engagés en 2020 :

Contrat « Gestion de la Fréquentation site Latécoère » à Saint-Laurent-de-la-Salanque : Ce contrat ayant pour objectif de gérer la fréquentation sur le site du ponton Latécoère a été mis en œuvre courant 2021. Après l'obtention de l'arrêté attributif par les services de la DDTM 66 (Cf. Annexe 6.8), les deux premières phases de mise en œuvre du contrat ont été réalisées par la commune de Saint Laurent de la Salanque en partenariat avec les équipes « travaux » de Perpignan Méditerranée Métropole. Ces deux premières phases ont aboutis fin novembre 2021, à la pose de tout le dispositif de mise en défens des habitats naturels du site (lisse bois et ganivelles). Le travail de RIVAGE a consisté à la coordination du chantier de pose de ces aménagements avec la commune et PMM. En 2021 a également été réalisé toute la concertation avec les usagers afin de prévoir une communication adaptée. L'annexe 6.9 présente le panneau spécifique « kite surf » issu de cette concertation. A noter que le financement de ce projet s'est mis en œuvre conjointement avec une demande de subvention au CD66 pour le financement du mobilier qui permettra l'accueil du public sur ce site (table pique-nique, panneaux directionnel, etc.).

Contrat Natura 2000 d'ouverture de milieux à Salses – Sagnes d'Opoul : Ce contrat porté par la Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales a été déposé et mis en œuvre en 2021. Ce contrat a été suivi par Jean Alexis NOEL dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion des Sagnes d'Opoul (SGZH). Il vise à l'ouverture de milieux pour améliorer l'état de conservation d'un pré salés sur une surface de près de 7ha. Les actions d'ouverture de milieux ont eu lieu en octobre 2021. Le bilan de cette action est présenté en Annexe 6.10.

- Suivi des différentes **actions de gestion** des espaces naturels sur les sites Natura 2000 portées par des **maîtres d'ouvrage autres que RIVAGE** :

Gestion des sites de la Sagnette et de la Soulsoure

Sur les sites naturels de la Soulsoure et de la Sagnette, la gestion courante a été réalisée en 2021 comme précédemment par les agents de PMM. Le bilan de ces interventions est présenté en Annexe 6.11. Par ailleurs suite au constat d'installation de plusieurs couples d'échasses blanches en bord d'étang sur le site de la Soulsoure, un arrêté municipal a été pris pour interdire toute fréquentation sur une partie de ce site. Une information temporaire a donc été installée par les agents de PMM.

Projet de gestion de la fréquentation aux abords des sagnes de Saint Jean – Salses le Château

Un projet de gestion de la fréquentation aux abords des sagnes de Saint Jean a été initié en 2021. Ce projet vise à la création d'un sentier d'interprétation permettant la découverte de la biodiversité présente sur le secteur des sagnes de Saint Jean dans le respect de la sensibilité écologique du site. Il permettra également la gestion de la fréquentation sur un secteur à fort enjeu écologique actuellement utilisé de manière anarchique par les usagers (engins motorisés et piétons). Ce projet porté par la commune de Salses a été réalisé en partenariat avec le syndicat RIVAGE. Il a abouti au dépôt d'une demande de subvention par la commune auprès de l'association Pays Vallée de l'Agly dans le cadre du programme LEADER.

La fiche de synthèse de ce projet est présentée en Annexe 6.13

Projet de gestion des extérieurs de la maison de la nature et de la chasse – Salses le Château

De la même manière suite à une sollicitation de la commune de Salses, une réflexion a été menée sur les extérieurs de la Maison de la nature et de la chasse en vue de proposer un outil d'éducation à l'environnement sur la commune. Le plan représentant ces propositions est présenté en Annexe 6.14.

Gestion de terrains communaux à Leucate

Un travail similaire à celui de Salses a été entrepris sur la commune de Leucate afin d'identifier des parcelles qui seraient intéressantes à pâturer pour entretenir l'ouverture du milieu et notamment des pelouses sèches. En effet sur le site Natura 2000 voisin « plateau de Leucate » un berger utilise déjà certaines parcelles en période hivernale. Le projet viserait ainsi à compléter son plan de gestion pastorale avec des parcelles situées en bord d'étang sur le site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses Leucate. Les parcelles identifiées sont présentées en Annexe 6.15.

Suivi du plan de gestion du site naturel du Bourdigou

En 2021, une action de gestion de la griffe de sorcière a été mise en œuvre sur ce site en partenariat avec le Parc Marin du Golfe du Lion et PMM. Cette opération s'est déroulée le 22/10/2021. Par ailleurs un travail de concertation avec la Mairie de Torreilles, PMM et Monsieur EY (éleveur/polyculture) a été initié afin d'identifier plusieurs lots de parcelles à entretenir via pâturage ovin. Cette opération permettra l'entretien de l'ouverture des milieux comme identifié

dans le plan de gestion spécifique au site. Les parcelles présentant un intérêt sont présentées en Annexe 6.16.

Projet Biodiversité en partenariat avec la cave Arnaud de Villeneuve

Suite à la décision de la coopérative de mettre en place un projet de valorisation de la biodiversité présente sur les exploitations de leurs adhérents, plusieurs actions ont pu être réalisées en 2021 :

- Réalisation d'une formation « Oiseaux des plaines agricoles » pour les viticulteurs (Groupe Ornithologique du Roussillon) le 18/03/2021 (cf. présentation Annexe 6.17)
 - Réalisation d'une formation « Chiroptères auxiliaire de culture » pour les viticulteurs (société Bativersité) le 21 avril 2021. Cette formation s'est réalisée grâce au soutien de la chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales. Le programme de cette formation est présenté en Annexe 6.18.
 - Acquisition et pose de 25 nichoirs à rolliers d'Europe et 50 gîtes à chauves-souris (avec accompagnement de RIVAGE dans la pose) sur le parcellaire viticole (implication de 15 viticulteurs dans ce projet). Pour la réalisation de cette action, un stagiaire a été recruté spécifiquement par la coopérative. Ce stagiaire a été appuyé par l'intervention de la volontaire en service civique de RIVAGE. La carte présentée en Annexe 6.19 permet de localiser les nichoirs à rollier installés dans ce cadre.
 - Mise en place d'un partenariat avec l'association Arbre et Paysage 66 pour la plantation de haies. La présentation du dispositif par l'association a permis une prise de contact avec les vigneron intéressés pour mis en place d'environ 1km linéaire de haies sur le site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate.
 - Organisation d'une soirée Grand public pour valoriser les actions mises en place et sensibiliser le public à la présence de chauves-souris. Cette soirée a eu lieu le 26 juin 2021. Une trentaine de participants ont pu bénéficier de cette sensibilisation. Le programme de cette soirée est présenté en Annexe 6.20.
 - Mise en place d'un sentier de sensibilisation à la biodiversité en partenariat avec la C3SM et la Mairie de Salses le Château. Ce projet a été initié en 2021 avec plusieurs réunions de concertation, néanmoins il n'a pas été mis en œuvre durant cet exercice.
- Mise en œuvre **des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE** (actions relevant du dispositif Natura 2000 et actions « hors dispositif Natura 2000 ») :

Gestion de terrains communaux à Salses-le-Château

Dans la continuité de la gestion des parcelles appartenant aux ASF dans le cadre de la mesure compensatoire en faveur de l'agron de Mercure, RIVAGE assure, depuis décembre 2018, la gestion avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie de 1,76 ha de communaux. En complément des travaux de débroussaillage et de bouchage de drain réalisé par les ouvriers OGE de l'AFPA les 6 et 20 août 2021, le site a fait l'objet d'un pâturage avec 4 chevaux de la Manade Notre Dame Catalane dans l'objectif de maintien de l'ouverture du milieu. Pour les années à venir, un travail de concertation avec la mairie de Salses a permis la signature d'une convention avec Capucine LOPEZ – éleveur ovins équins pour la gestion pastorale de cette parcelle en prévision d'un pâturage hivernal avec des équins (cf. Annexe 6.21).

Dans la continuité de ce travail de concertation avec cet éleveur, la mairie de Salses a accepté la mise en gestion pastorale de près de 16 ha de communaux situés aux alentours de Garrieux (cf. Annexe 6.22).

Gestion du site naturel de Mouret à Leucate

Dans le cadre d'un partenariat avec la formation OGE (Ouvrier en Génie écologique) de l'AFPA de Rivesaltes, le site du Mouret à Leucate a fait l'objet de travaux de gestion de la fréquentation. Les travaux ont été réalisés les 15 et 16 juin 2021, ils ont concerné :

- Restauration de ganivelles : environs 400 mètres linéaires ;
- Restauration de lisses aciers : environs 150 mètres linéaires.

Gestion d'une parcelle en faveur de l'Agrion de Mercure

Le Bilan d'activité de l'exercice 2021 est présenté en Annexe 6.23.

Conseil dans l'entretien des cours d'eaux

RIVAGE a assisté la commune de Saint Hippolyte et le SMBVA (syndicat GEMAPIEN) dans la réalisation des travaux d'entretien du réseau hydraulique sur les agouilles Capd'Al et Ventouse. Ces travaux ont été réalisés en octobre 2021. Les prescriptions permettant la prise en compte des enjeux environnementaux en présence ont été respectées. Le compte rendu de la réunion du 16/09/21 préparatoire aux travaux est présenté en Annexe 6.24.

Animation foncière

En 2021, plusieurs avis ont été formulés par RIVAGE après sollicitation de la DREAL Occitanie suite à des préemptions SAFER pour des motifs environnementaux sur les communes du Barcarès et de Saint Laurent de la Salanque. Les avis formulés par mail sont présentés en Annexe 6.25 et 6.26.

En complément, le CEN Occitanie, dans le cadre du programme LIFE Biodiv'Paysanne (Cf. Annexe 6.27), coordonne une démarche d'animation foncière notamment sur le territoire de RIVAGE. Le syndicat RIVAGE est associé à cette démarche pour toutes les transactions qui pourraient avoir lieu sur le site Natura 2000 notamment concernant les surfaces situées en zones humides et concernant l'enjeu de protection de l'outarde canepetière. En 2021 des discussions ont pu avoir lieu sur une zone humide située entre Garrieux et l'Anse de la Roquette à Salses afin d'envisager l'acquisition d'environ 7 ha. RIVAGE a également pu identifier un certain nombre de parcelles appartenant à des privés, potentiellement vendeurs, dans le même secteur. La carte présentée en Annexe 6.28.

Mise en œuvre des actions biodiversité et agriculture du plan de gestion de El Comunal – Saint Hippolyte

Sur Saint-Hippolyte, le plan de gestion du Communal (faisant partie de la SGZH) est validé depuis octobre 2021. Plusieurs actions de ce plan de gestion sont traitées dans le cadre de l'animation du DOCOB des sites du complexe lagunaires de Salses Leucate. Il s'agit notamment des actions :

- 2- Améliorer la qualité des milieux aquatiques (fonctionnalités écologique et biologique) en vue de préserver la qualité de la lagune
- 3- Améliorer les connaissances et mettre en place des indicateurs de suivi
- 6- Favoriser des pratiques agricoles cohérentes avec les enjeux identifiés

Ainsi, en 2021 un temps de travail spécifique a été consacré à l'appui du chargé de mission zones humides pour la rédaction de ces fiches actions.

La mise en œuvre de ces fiches a été anticipé en 2021 pour permettre notamment l'attribution de nombreuses parcelles libres de toute occupation à des éleveurs afin de prévoir leur remise en état grâce à des opérations d'ouverture de milieu, d'entretien par pâturage, ou de destruction de certaines cabanes en ruines.

Ainsi, le 13/03/2021 une réunion de concertation a permis de réaliser le partage de ces parcelles entre les différentes exploitations intéressées (Relevé de décision présenté en Annexe 6.30). Ce travail a été poursuivi par de nombreuses phases de terrain afin de réaliser

un état des lieux des parcelles. Le résultat de ce partage a été présenté en COTECH à la Mairie de Saint Hippolyte le 21/09/2021. La présentation est présentée en Annexe 6.31.

Mise en œuvre d'un programme de chantier nature :

En 2021, un chantier nature a été organisé sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque en partenariat avec la commune et l'association REV Solidarité Jeunesse pendant 3 semaines en septembre 2021. Le bilan de ce chantier est présenté en Annexe 6.32.

En outre, plusieurs chantiers nature ponctuels ont pu être organisés en 2021. Ci-après le tableau qui présente les différents chantiers organisés sur le territoire en 2021 :

thème	date	lieu	cadre	organisation
Déchet	5/03/21	Mouret / Leucate	Partenariat Association aventure Nomade (insertion)	RIVAGE / Association Aventure Nomade
Griffes de sorcières	11/05/21	Mouret / Leucate	Lycée Martin Luther King GMNF	RIVAGE
Déchet	17/08/21	Mouret / Leucate	RIVAGE	RIVAGE
Déchet	18/9/21	Mouret / Leucate	Maison de l'Etang / Leucate	Maison de l'Etang / Leucate
Griffes de sorcières	22/10	Torreilles embouchure Bourdigou	Mise en défens secteur à sterne	PNM Golf du Lion PMMCA RIVAGE

Gestion des usages

Suite au travail de concertation mis en place en 2020 avec les services de l'état dans le but de mettre à jour la réglementation générale liée à la navigation sur le plan d'eau, un nouvel arrêté a été pris en juillet 2021. Un travail de concertation avec les communes concernées a également été réalisé afin de compléter cette réglementation par plusieurs arrêtés municipaux afin de réglementer les usages de la compétence des Maires. Ces arrêtés sont présentés en Annexe 6.33.

Mise en protection des colonies de Laro-limicoles

En 2021, de nombreuses colonies de laro-limicoles se sont installées sur des nouveaux sites : plage, bord d'étang, etc. RIVAGE a pu mettre en défens plusieurs colonies de sternes naines (Torreilles-Le Bourdigou), Leucate-Avant-Port, Leucate-Parc à huître, Leucate-Grau des conchyliculteurs). Ces opérations de mise en défens ont été réalisées en partenariat avec la LPO Aude, le GOR, PMMCU, l'OFB et le Parc marin du Golfe du Lion. Malgré ces mises en protection nous avons constaté en 2021 l'échec de toutes les colonies de sternes naines installés. Ces échecs sont à mettre en relation avec les conditions météorologiques défavorables constatées au cours de la saison de reproduction. A noter que suite à la réunion locale entre les partenaires en amont de la saison un important travail de coordination a été mis en place pour faire le reporting des différentes actions de surveillance et de communication (cf. Annexe 6.34).

- **Mise à disposition des données du DocOb** aux maîtres d'œuvre dans le cadre de l'élaboration des différents dossiers **d'évaluation des incidences Natura 2000**

De manière générale, une information est systématiquement transmise aux différents porteurs de projet concernant les évaluations des incidences. En fonction des différents types de projets, différents types d'avis peuvent être formulés : rencontre, communication orale, note etc. Ci-après, le tableau des principaux projets suivis en 2021 :

Date fourniture information	Type de projet	Nom du pétitionnaire
26/06/2021	Cyclo-touristique du 26 juin 2021 – Leucate Bord d'étang	GIP Pyrénées Méditerranée Invest
05/2021	Modification de la concession de plages naturelles (Le Mouret)	Leucate
09/2021	EIN2000 Démoustication EID Med. Bilan saison 2021	EID Méditerranée
05/2021	Triathlon Leucate Bord d'étang	GRAND NARBONE TRIATHLON
07/2021	Préemption Safer Torreilles	DREAL Occ
04/2021	Préemption Safer Saint Laurent de la Salanque	DREAL Occ
12/2021	AOT tente plage pour activité nautique	Watersport66

- Mise en œuvre de plusieurs **suivis** concernant d'une part les espèces de **faune et de flore** patrimoniales sur les sites Natura 2000 et d'autre part les espèces envahissantes :

Comme tous les ans, RIVAGE effectue un suivi spécifique qui concerne plusieurs espèces / habitats d'intérêt communautaire. Le tableau suivant récapitule ces suivis :

Intitulé du suivi	Partenaires	Objectifs du suivi	Habitats / Espèces concernées	Principales conclusions
Suivis de la reproduction des hérons arboricoles coloniaux sur l'île des Sidrières	LPO Aude	Évaluer le succès reproducteur	Aigrette garzette	Colonie encore présente cette année. Les comptages à pied réalisés le 7/5/2021 a permis de mettre en évidence l'utilisation de 57 nids en 2021 (Cf. Annexe 6.35).
Suivi de la reproduction des sternes naines	LIFE + ENVOLL	Évaluer le succès reproducteur des larolimicoles coloniaux	Sterne naine	De nombreux sites ont été colonisés en 2021 en lien avec le confinement du printemps. Malgré de nombreuses mises en défens toutes les colonies ont subi des échecs.

- **Faciliter le renforcement des mesures de surveillance des espaces naturels**

En 2020, une action spécifique aux dépôts de déchets et à la circulation des engins motorisés en espaces naturels avait été entreprise via l'acquisition et l'installation de 5 pièges photographiques.

Ces pièges photos ont été installés après autorisation des communes concernées sur des parcelles publiques où des infractions récurrentes étaient connues. Les clichés obtenus n'ont pas permis de relever des infractions en 2021. Un piège photo a été volé sur le site du Barcarès sur un secteur où des dépôts sauvages sont observés de manière récurrente.

- Mise en place ou participation à l'organisation **d'animations grand public et scolaires sur le site Natura 2000.**

- En 2021, RIVAGE a financé via la convention d'animation Natura 2000, 3 sorties nature à l'association LABELBLEU pour faire découvrir les richesses du site. Ces 3 sorties nature viennent compléter l'offre du syndicat RIVAGE qui coordonne l'organisation de ces sorties (cf. pont 7.2.2).
- Dans le cadre du recrutement de Fanny HUGUET, de nombreuses animations grand public et scolaires' ont pu avoir lieu. Son bilan d'activité est présenté en Annexe 6.36 et 37. L'animation de la Maison de l'étang participe également à la sensibilisation du grand public aux enjeux du site Natura 2000.
- En 2021, RIVAGE a fait plusieurs interventions dans le cadre de différentes formations notamment : l'IUT de Perpignan / Licence GADER sur la thématique Natura 2000 : « Des Directives européennes à la mise en œuvre du DOCOB... ». D'autres interventions ont été réalisées en lien avec des lycées agricoles dans le cadre des chantiers nature.
- En 2021 RIVAGE a participé à l'organisation de la seconde édition du **Festival l'Essentiel à Saint Laurent de la Salanque**. Ce festival qui s'est déroulé le 12 juin visait à créer un événement alliant la culture et la nature. L'objectif était de sensibiliser un large public aux richesses du site Natura 2000. Le programme a permis de mettre en place un marché de producteurs bio et locaux, un salon de vin bio et nature ainsi qu'un village de sensibilisation à l'écologie. Le programme de la journée est présenté en Annexe 6.38.
- Par ailleurs, RIVAGE a organisé une journée de restitution auprès du grand public des différentes études portant sur la biodiversité terrestre et lagunaire. Le programme de cette journée organisée le 18 octobre 2021 est présenté en Annexe 7.9.

- Animation de la **charte Natura 2000**

En ce qui concerne l'animation de la charte Natura 2000, seule la promotion de cet outil a été dispensé en 2021. Cette démarche n'a pas aboutie à la signature de charte Natura 2000.

- Veille à la **cohérence des politiques publiques**

Dans le cadre des missions portées par le syndicat RIVAGE (animation du SAGE, animation de la stratégie de gestion en faveur des zones humides de l'étang de Salses-Leucate et contrat d'étang), certaines démarches communes ont été entreprises afin d'intégrer le DOCOB dans ces différents documents d'orientation.

Dans le cadre de la future loi 3Ds qui prévoit notamment le transfert de gestion de la démarche Natura 2000 à la Région Occitanie, RIVAGE a participé aux échanges ayant permis de faire remonter certains points de vigilance à l'ARB Occitanie chargé de coordonner ces remontées.

De plus, un courrier a été envoyé par le Groupe Ornithologique du Roussillon concernant le risque de perte de population d'Outardes canepetière en lien avec la dynamique agricole (reconquête des friches) sur le secteur du Crest (Saint Hippolyte/Salses). Ce courrier est présenté en Annexe 6.39. Plusieurs échanges avec les services de l'Etat ont été réalisés afin de convenir d'une démarche à suivre pour alerter la profession agricole. Un courrier a ainsi été rédigé par le Président du COPIL (Cf. Annexe 6.40). Cette thématique sera débattue lors du prochain COPIL en début 2022 (Cf. Courrier de Réponse de la DDTM 66 en Annexe 6.41).

Dans le cadre de la vie du réseau Natura 2000, RIVAGE a participé notamment aux réunions suivantes :

- Tâches diverses pour gestion courante de l'association Natura 2000 Occitanie. Pour mémoire, Julien ROBERT assure, depuis 2017, la Présidence de l'association.
- Réunion du PRA Lagune temporaire
- Réunion du PRA Euphorbia Peplis le 24/11/2021
- Réunion du PNA Emydes lépreuses
- Réunion du PRA Piegrieche
- Réunion de l'ARB sur la thématique de la gestion de la fréquentation avec présentation dispensé par J. ROBERT le 29/04/2021

6.2 Natura 2000 sur le site du fort de Salses

6.2.1 Concertation et planification

- **Animation du COPIL** dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB
En 2021 aucun COPIL ne s'est tenu. Le prochain COPIL sera organisé en février 2022.
- **Animation des groupes de travail**
Plusieurs groupes de travail ont pu avoir lieu dans le cadre de la mise en place des actions complémentaires proposées par l'ALEPE en 2012.

6.2.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob

- Mise à disposition des données dans le cadre de l'élaboration des différents dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000. Aucun travail nécessitant la réalisation d'EIN n'a été programmé en 2021. Seul un avis spécifique a été donné par RIVAGE concernant la mise en place d'une exposition temporaire dans les écuries.
- **Suivi des populations de chiroptères**
En 2021 un suivi simplifié de l'utilisation des gîtes a été réalisé par l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement. RIVAGE a participé activement à la réalisation de ce suivi en accompagnant le prestataire lors de chacune de ces visites. Le rapport de suivi de l'ALEPE est présenté en Annexe 6.42.

RIVAGE a réalisé en interne le suivi du transit automnal du Minioptère de Schreibers dans la salle d'angle nord-ouest au 4ème niveau. En 2021, aucun transit automnal significatif dans la salle d'angle n'a été observé. En revanche une dizaine de Minioptères ont été observés dans la colonie mixte de reproduction durant juin/juillet et août.

- Mise en place et suivis de la mise en place **d'outil de communication** à destination du public :
Suite à la mise en place de l'action d'éco-pâturage, de nombreux reportages Presse et TV ont pu être réalisés sur des médias régionaux et nationaux.

Un film de 5 mn a été réalisé grâce aux vidéos acquises par la caméra installée dans la salle d'angle. Ce film pourra être diffusé pendant la période hivernale dans la salle d'exposition. Ce support permet de communiquer sur les différents réseaux du CMN et de RIVAGE ainsi que pour les différentes animations réalisées tout au long de l'année. Ce film est disponible sur demande auprès du syndicat RIVAGE.

Programme d'animation annuel : Le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis d'organiser d'évènement spécifique dans le monument en 2021.

Animation / communication auprès des scolaires : En 2021, RIVAGE a travaillé en collaboration avec la forteresse, la société SYMBIOSE et les écoles primaire et maternelle de Salses-le-Château à la mise en place d'un projet scolaire pour 2021. Ce projet a abouti à la réalisation de 4 animations pour deux classes :

1 intervention pédagogique auprès des élèves de maternelle (MS/GS) avec 5 séquences en classe (découverte des Chauves-souris, lieu de vie dans la Forteresse, les menaces, les régimes alimentaires, découverte de leur sonar) suivies d'une intervention sur site.

1 intervention pédagogique auprès des élèves de primaire (CM1) avec 5 séquences en classe (découverte des Chauves-souris, lieu de vie dans la Forteresse, les menaces, le régime alimentaire, découverte de leur sonar) suivies d'une intervention sur site.

7 Gestion du syndicat RIVAGE

7.1 Planification

7.1.1 Mise en place de la GEMAPI

Début 2021 RIVAGE a envoyé un courrier relatif à la question de la Gemapi à la nouvelle déléguée de l'Agence de l'Eau, Karine Bonacina, en poste depuis le 1^{er} juin 2020. Ce courrier (cf. Annexe 7.1) demande le maintien de RIVAGE sur ses compétences hors Gemapi actuelles et le traitement de la GEMA sur le territoire par voie de convention avec les trois gemapiens concernés. Suite à ce courrier, une visite a eu lieu le 16/04/2021, notamment pour faire le point sur la GEMAPI (cf. PPT en Annexe 7.2). A l'issue de cette rencontre aucune réunion n'a été proposée ni par les services de l'Etat ni par l'Agence de l'Eau pour avancer sur ce sujet.

Sur le plan technique, RIVAGE suit et collabore aux projets des structures gemapiennes partenaires (SMBVA, SMMAR).

Dans le cadre de l'étude concernant les enjeux de submersion marine sur le littoral audois menée par le SMMAR, RIVAGE a participé aux 2 réunions qui ont été organisées en 2021 :

- 09/11/2021 COTECH portant sur le diagnostic des structures littorales pouvant jouer un rôle vis-à-vis des aléas littoraux et les premières simulations du modèle hydrologique (cf. PPT et CR joints en Annexe 7.3). Ce Cotech a notamment permis de visionner, sur l'étang de Salses-Leucate, les premières modélisations de submersion réalisées pour une tempête de période de retour 50 ans avec une élévation du niveau de la mer de 2 cm et un vent à 61 km/h. De très nombreuses zones sont impactées (lido, zones humides périphériques), les graus jouent un rôle de ralentisseur au moment du remplissage de l'étang mais ralentissent également le retour à la normale. Il sera par la suite possible (sous des conditions notamment financières pas encore communiquées aujourd'hui par le SMMAR) de modéliser des situations particulières sur demande.
- 03/12/2021 COPIL présentant l'avancement de la démarche et des premières simulations aux élus et partenaires du territoire avant la phase de concertation prévue en 2022 (cf. PPT et CR joints en Annexe 7.4).

Les prochaines étapes de cette étude prévoient : pour l'année 2022 la concertation avec les différents publics et les parties prenantes ainsi que l'élaboration de la stratégie et pour 2023 l'élaboration du programme d'action.

Dans le cadre de la collaboration technique entre le SMBVA et RIVAGE un point sur les projets communs potentiels a été fait le 9/2 et le 9/11/2021. Ces projets pourraient rentrer dans le cadre du contrat pluriannuel (2022-2024) en cours de négociation entre l'Agence de l'Eau et le SMBVA. Le plan pluriannuel de travaux sur les aiguilles CAP Dal/Ventouse/Riquet - qui fait l'objet d'une DIG - y figurera et si possible un projet de restauration hydraulique sur les aiguilles du Communal à Saint-Hippolyte identifié dans le Plan de gestion du Communal.

7.1.2 Définition des objectifs annuels/pluriannuels de RIVAGE dans le cadre de sa stratégie d'action

Plan pluriannuel d'action

Dans la mesure où l'avenir de RIVAGE dépend de la fusion ou non avec le syndicat de l'Agly aucune nouvelle stratégie à moyen terme n'a été établie. Dans le temps intermédiaire les différents documents de planification (SAGE, SGZH et DOCOB) fixent les objectifs à atteindre pour chacune de nos missions. Néanmoins, dans le cadre de la mise en œuvre de ces documents de gestion, un plan pluriannuel d'action 2021 – 2025 a été proposé et mis à jour fin 2021 dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2022. Il est joint en Annexe 7.5. Le programme d'action 2022 découlant du plan pluriannuel est joint en Annexe 7.6.

7.2 Mise en œuvre des orientations de gestion définies

7.2.1 Gestion du syndicat

Gestion administrative et financière du syndicat

Les comptes de l'année 2020 ont été clôturés lors du conseil syndical du 19 mars 2021. Vu la réalisation sur l'exercice 2020 et les reports de 2019, l'année 2020 a été clôturée avec des excédents à la fois de fonctionnement (63 168,48€) et d'investissement (56 107,33€).

Toutes les opérations et le suivi comptable sont assurés par la directrice en collaboration avec les services de la mairie de Leucate.

Gestion des charges courantes liées au fonctionnement du syndicat

Au courant de l'année 2021, 3 conseils syndicaux ont été organisés. Les thématiques abordées sont résumées dans le tableau ci-joint. Les documents de séance, PPT et les procès-verbaux sont joints en Annexe 7.7 de ce bilan d'activité.

Tout le personnel intervient pour sa partie dans l'organisation des comités syndicaux et toute l'équipe est systématiquement présente lors de ces réunions.

Date	Ordre du jour
19 mars 2021	<ul style="list-style-type: none">– Validation du PV de la réunion du 10 12 2020,– Vote du compte administratif 2020,– Vote du compte de gestion 2020,– Affectation des résultats,– Budget supplémentaire 2021,– Animation Stratégie de gestion des zones humides 2021,– Plan de gestion des Dosses (AAP Plan de relance)– Création d'un emploi non permanent relatif au Projet EEDD– Questions diverses.
7 mai 2021	<ul style="list-style-type: none">– Validation du PV de la réunion du 19 03 2021,– Plan de gestion des Dosses (AAP Plan de relance)– DM1 sur BS2021 (admission en non-valeur)– Questions diverses.
19 novembre 2021	<ul style="list-style-type: none">– Validation du PV de la réunion du 07 05 2021,– DM1 sur BS 2021,– Programme d'action 2022,– Animation Natura 2000 pour l'année 2022,– Programme d'action EEDD pour l'année 2022,– DOB 2022,– Questions diverses.

Équipe permanente :

Il n'y a pas eu de modification dans l'équipe permanente en 2021. Fanny Huguet qui a animé la Maison de l'étang pendant la saison estivale a pu être employée pendant 6 semaines en fin de saison pour poursuivre – dans le cadre de la subvention pour l'animation du site Natura 2000 – les actions de sensibilisation avec les scolaires et le grand public. Le bilan de ses opérations est joint en Annexe 6.36.

Service civique :

Courant 2021, deux volontaires en service civique ont été accueillis à RIVAGE.

- Valentine CAMILLE, présente à RIVAGE du 21/12/2020 au 20/06/2021, a assisté les chargés de mission dans plusieurs opérations : projet biodiversité d'ADV, réseau de suivi piézométrique dans les sagnes d'Opoul et suivi des roseaux, sensibilisation du grand public (Maison de l'étang), Conception d'un outil pédagogique (doble) portant sur la biodiversité.
- Tom REDOUTE, présent à RIVAGE du 19/07/2021 au 18/01/2022, a assisté les chargés de mission dans plusieurs projets : chantier REV 2021, panneaux de sensibilisation/gestion de la fréquentation, diagnostic équestre...

Dans le cadre de leur service civique, ils ont pu bénéficier d'une formation PSC1 et d'une formation civique et citoyenne.

Stagiaire :

Maxime RAMBAUD : stage MASTER II du 01/03 au 31/08/2021 sur la mise à jour des inventaires oiseaux (lagunes et lidos) du site Natura 2000 « Complexe Lagunaire de Salses-Leucate » et plus particulièrement sur le Gravelot à collier interrompu.

Kathy Chenet : stage BTS GPN du 19/07 au 20/08/2021 puis du 18/10 au 05/11/2021 : participation à l'animation de la Maison de l'étang, organisation de chantier nature, conception d'outils EEDD, ...

Arnaud Barboteu : Stage d'observation de 1ère STAV du 21/06 au 02/07/2021.

Nino Aguera : Stage d'observation de 3^{ème} du 13/12 au 17/12/2021.

Perspectives EEDD :

Une demande de subvention a été faite fin 2020 afin de doter le syndicat RIVAGE d'un poste d'animateur EEDD. En effet la situation d'embauche saisonnière d'une/un animateur de la maison de l'étang par la mairie de Leucate ne permet pas développer pleinement le potentiel d'éducation à l'environnement de la maison de l'étang vis-à-vis des scolaires et du grand public à la fois touristiques mais aussi résidentiel. Après un délai d'instruction de près d'un an et de nombreuses relances, la région Occitanie a notifié à RIVAGE le refus de la subvention. Aucune embauche n'a pas conséquent pu être faite sur ce poste.

Mise en place de la dématérialisation de la transmission des actes

Fin 2020, le syndicat RIVAGE a demandé son affiliation à ACTES pour la transmission dématérialisée des délibérations, documents budgétaires etc. et courant 2021 un système de certification pour la transmission a été signé avec un prestataire.

7.2.2 Communication et sensibilisation

- Communication dans le cadre des différents projets menés (syndicat, SAGE, Natura 2000, Zones Humides, démarche contractuelle...)

En 2020, différents éléments de communication (films, articles journaux, facebook, site internet etc...) ont concerné la valorisation des données de l'Observatoire de l'étang, les chauves-souris dans la forteresse de Salses, les opérations de mise en défens sur les sites de nidification, les opérations de

ramassage de déchets et gestion des espèces envahissantes, les opérations d'EEDD et de sensibilisation...

- Développement des actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation dans les écoles et auprès du grand public :

En 2021, un programme très conséquent de 60 sorties nature a été organisé entre avril et début novembre en collaboration avec la Maison de l'étang. Les brochures sont présentées en Annexe 7.8. Environ 600 personnes ont pu participer à ces sorties nature et être sensibilisés aux richesses et enjeux de notre bassin versant (cf. bilan présenté en Annexe 6.37). Ces sorties, financées soit dans le cadre de la convention d'animation Natura 2000 (3), soit en autofinancement RIVAGE (7), soit par la mairie de Leucate (50, sorties nature bihebdomadaires assurées en 2021 par Fanny Huguet, employée saisonnière pour l'animation de la maison de l'Étang) ont été réalisées par 4 prestataires : ÂNE, Insectes et Nature, LabelBleu et Aude au Nat'.

En 2021, RIVAGE a participé à nouveau l'organisation et à l'animation du Festival 'essentiel (cf. rubrique 7.2.2 et Annexe 6.38).

Journée Terre et Lagune : Dans l'objectif de diffuser au plus large public les résultats des recherches et des suivis opérés sur l'étang de Salses-Leucate et les milieux naturels périphériques, une grande journée de restitution a été organisée le 19/10/2021 au Barcarès. Une soixantaine de personnes ont assisté à cette journée. Le programme est joint en Annexe 7.9, les présentations sont disponibles sur le site internet de RIVAGE (<https://rivage-salses-leucate.org/journee-terre-et-lagune-18-10-2021/>).

- Information et sensibilisation du public scolaire (collèges, lycées) et universitaires :

En 2021 encore, la totalité des classes de 6ème du Collège de Saint-Laurent-de-la-Salanque ont passé une matinée sur le site de la Maison de l'étang (5-10 octobre) afin d'aborder différentes thématiques : espaces dunaires, fonctionnement lagunaire, érosion du trait de côte. L'animation a été assurée par la Maison de l'étang en collaboration avec les agents de RIVAGE.

Plusieurs interventions ont été faites auprès de lycées agricoles et de BTS GPN. Ces interventions abordent la gestion par bassin versant, les richesses patrimoniales du territoire, la gestion opérée par RIVAGE etc.

Une intervention a été faite auprès des étudiants du MASTER Sciences de la mer de Sorbonne Université en association avec le MASTER européen Master International "International Master in Marine Sciences and Biological Resources of the Sea" (IMBRSea) pour faire connaître les modes de gestion mis en place.

- Collaboration avec la commune de Leucate pour l'animation de la Maison de l'étang et renouvellement des équipements

Grâce à l'animation très active réalisée par Fanny Huguet, doublé d'un effort important de communication et une augmentation du nombre de sorties nature, la Maison de l'étang a pu à nouveau fonctionner normalement malgré les restrictions liées au COVID19. La fréquentation en 2021 (5200 personnes) était en légère augmentation par rapport à l'année dernière où la fréquentation était au plus bas en raison de la pandémie. Les fréquentations étaient respectivement de 4651 en 2020 et 7730 personnes en 2019.

ANNEXES